



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE
LISTE DES DOCUMENTS



Long séjour (plus de 90 jours) – Ascendant à charge de Français ou de son conjoint

Vous êtes ascendant à charge d'un citoyen français ou de son conjoint. Vous allez en France pour lui rendre visite et vous y séjournerez plus de 90 jours. Vous devrez fournir une preuve du soutien financier de votre enfant en France.

O = Document original

C = Photocopie

T = Traduction

Y = Obligatoire

*CAN = Requis pour les demandes déposées au centre de visas de Canton

Notes	Documents	O	C	T
	Une photo d'identité, récente et aux normes En couleur, 3.5 cm x 4.5 cm sur fond blanc uni, prises dans les 6 mois passés. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ. Cabine automatique de photo est disponible au centre. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique Services à valeur ajoutée.	Y		
	Formulaire de demande de visa long séjour Le demandeur peut télécharger et remplir le formulaire en cliquant « Liens et téléchargements ».	Y	Y	
Uniquement pour les ressortissants non-Chinois	Permis de résidence chinois Un demandeur étranger doit être titulaire d'un Permis de résidence chinoise d'une durée de validité de 6 mois ou plus ou un permis de résidence permanente. Le titulaire d'un visa chinois à une seule entrée ou à entrées multiples n'est autorisé à demander qu'un visa de transit aéroportuaire.	Y	Y	
Obligatoire si salarié(e) ou profession indépendante	Lettre de l'employeur Lettre de l'employeur en anglais ou en chinois avec une traduction en anglais sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur de la société, le nom et la fonction du signataire, le nom du demandeur, sa fonction, son salaire et son ancienneté dans l'entreprise, confirmation de la position après le retour, le motif de la visite, les conditions de prise en charge et l'autorisation d'absence. La traduction est obligatoire si la lettre n'est pas rédigée en français ou en anglais.	Y		Y
Obligatoire si salarié(e) ou profession indépendante	Copie scellée du K-bis ou de la licence de l'organisme ou du certificat de responsabilité légale d'une institution (ou tout autre certificat ayant la même fonction Non requis pour les personnes travaillant en freelance.	Y		
Obligatoire si retraité(e)	Carte ou certificat de retraite	Y	Y	
Obligatoire si ressortissant chinois	Hukou Copies de toutes les pages.		Y	

**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE****LISTE DES DOCUMENTS**

Notes	Documents	O	C	T
	<p>Relevé bancaire couvrant les trois derniers mois (hors relevé de carte de crédit)</p> <p>Pour les mineurs ou les personnes sans emploi, vous pouvez également fournir les revenus d'un parent ou du conjoint.</p> <p>Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p>	Y		
	<p>Lettre d'invitation</p> <p>Lettre d'invitation de la société ou de la personne invitante en France précisant : la durée prévue du séjour, le but du séjour, la prise en charge financière ainsi que le programme détaillé. La lettre doit être signée à la main par l'invitant.</p> <p>(Pour les demandeurs du centre Pekin, Jinan et Xi'an, une traduction en anglais ou en français est obligatoire.)</p>	Y		Y
	<p>Preuve du lien familial</p> <p>Si le descendant est Français : Acte de naissance Français ; Si le descendant n'est pas de nationalité Française mais son conjoint l'est : livret de famille or copie intégrale de l'acte de mariage français du descendant.</p>	Y	Y	
	Carte d'identité du ressortissant français		Y	
	<p>Justificatifs de prise en charge financière du parent par l'enfant</p> <p>Déclaration de revenus, relevés bancaires, reçus de virements d'argent et tout autre document probant.</p>		Y	
	<p>Justificatifs de domicile de l'invitant</p> <p>* Si un logement a été loué: bail * Si un logement gratuit sera mis à sa disposition: attestation de l'hébergeant sur papier libre et copie de sa carte d'identité française ou carte de séjour * Si vous êtes propriétaire; acte de propriété * Pour un logement en cité universitaire: attestation du C.R.O.U.S. * Autres cas: lettre explicative.</p>		Y	
	<p>Garanties financières de l'invitant</p> <p>Fiche d'imposition sur le revenu ou bulletins de salaires</p>	Y	Y	
	<p>Assurance</p> <p>1. L'assurance voyage doit:</p> <p>* Etre valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour Schengen</p> <p>* Etre valable pour la France si vous demandez un visa de long séjour</p> <p>* Etre valable pour les DROM/CTOM selon votre itinéraire</p> <p>2. L'assurance doit couvrir l'ensemble des frais médicaux à hauteur de 30.000 Euro (environ 300.000 RMB)</p> <p>3. L'assurance doit couvrir le premier séjour prévu dans l'espace Schengen. (Cette disposition ne dispense pas les titulaires de visa de l'obligation de présenter une telle assurance à chacun de leurs voyages ultérieurs, comme</p>	Y	Y	

LISTE DES DOCUMENTS

Notes	Documents	O	C	T
	précisé dans le formulaire de demande). Merci de noter que les titulaires de visa de l'obligation de présenter une telle assurance à chacun de leurs voyages. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.			
Obligatoire si moins de 55 ans	Attestation sur l'honneur de ne pas exercer d'activité professionnelle en France L'attestation doit être écrite en français ou en anglais et dûment signée. La signature doit être identique à celle sur le passeport.	Y	Y	
	Passeport Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 3 mois au-delà de la date d'expiration du visa sollicité. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Le passeport doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ. Photocopie des 5 premières pages contenant les informations, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.	Y	Y	
	Anciens passeports Obligatoire si vous êtes en possession d'un ou plusieurs anciens passeports. Photocopies des 5 premières pages de tous les anciens passeports, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.	Y	Y	
CAN*	Questionnaire complémentaire à une demande de visa de long séjour Le demandeur peut télécharger et remplir le formulaire en cliquant « Liens et téléchargements ».	Y		
2 documents obligatoires en cas d'un dépôt par un représentant				
Les demandeurs (≥12 ans lors du dépôt de la demande de visa) doivent se présenter au centre des visas TLScontact afin de soumettre les données biométriques pour toutes nouvelles demandes de visa long séjour ou pour se rendre dans les DROM-CTOM, même si les demandeurs ont déjà soumis ces données lors d'une demande de visa précédente. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.				
	Lettre de procuration pour la demande de visa /le retrait du passeport Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne. Cliquez ici pour télécharger le modèle. Important: 1. La signature figurant sur la lettre de procuration doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur le formulaire Schengen. La lettre de procuration doit être remplie entièrement, aucune correction ultérieure n'est autorisée. 2. La lettre est nominative et individuelle. Le représentant doit présenter une lettre unique pour chaque demande. 3. Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: La lettre de procuration doit être signée par un parent ou un tuteur légal. Un adulte peut être autorisé d'accompagner le mineur lors du dépôt du dossier et la prise d'empreintes (autorisation sur papier libre avec photocopie des passeports des parents). Veuillez noter que:	Y		



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE
LISTE DES DOCUMENTS



Notes	Documents	O	C	T
	<p>(1) La procuration doit être impérativement signée par un tuteur légal. La personne déléguée n'est pas autorisée à la signer.</p> <p>(2) La comparution personnelle n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. La lettre de procuration n'est pas exigée si un parent dépose le dossier de son enfant mineur, néanmoins il doit fournir les justificatifs prouvant le lien de filiation avec l'enfant.</p>			
	<p>Carte d'identité ou passeport du représentant</p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne.</p>	Y	Y	